

N/Réf. : JD/DL n°29 E.2022

**Objet : Lutte contre les processionnaires du chêne**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que l'entreprise chargée de lutter contre les chenilles processionnaires interviendra ce vendredi 29 avril, dès 17h, à proximité de votre domicile.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Orphin, le 27 avril 2022

Le Maire,

Janny DEMICHELLIS

